



Travailler comme frontalier avec une carte de resident

Par **yael2002**, le **07/08/2014** à **23:12**

Bonsoir,rnrnVoilà ma question : j'aimerais savoir si je peux travailler comme frontalier avec une carte de résident ?rnrnUn petit topo de ma situation : je vis en France depuis 32 ans, de nationalité marocaine, je vis maritalement et ai 2 enfants de 11 ans et 7 ans. Actuellement, je fais de la vacation et j'ai une possibilité de travailler à temps plein en Belgique. Demander une naturalisation ? ça m'embête un peu, les délais m'ont toujours bloqué et en plus, les documents qu'ils demandent me sont impossibles à avoir pour certains. Voilà, je pars du principe que ce ne sont pas les papiers qui font qu'on est un bon citoyen mais plutôt les actes qui font de nous de bon citoyen.rnrnAprès, dans ma situation, je ne pense pas qu'on puisse avoir la double nationalité.rnrnMerci.